****

**MINISTERE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION**

**UNITÉ DE COORDINATION DES MALADIES INFECTUEUSES ET TRANSMISSIBLES**

**UCMIT/MSPP**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**TERMES DE REFERENCE DE LOCATION D’UN PARKING POUR LE BUREAU DE L’UCMIT**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

1. **Justification**

L’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles (UCMIT), une entité du MSPP qui assure la coordination des trois programmes de lutte contre la tuberculose, le VIH et la malaria, cherche a louer un espace de parking pour les véhicules du bureau et du personnel. Les espaces de parking dont dispose le bureau sont trop restreints. Cela crée des ennuis énormes aux cadres et au personnel du bureau : des embouteillages sont créés dans la rue passant devant le bureau à cause des difficultés à parquer, des employés sont appelés de façon fréquente à venir déplacer leurs véhicules causant des perturbations dans le déroulement de certaines activités. Pouvoir accommoder les cadres et les employés avec un nouveau parking dans les parages du bureau va certainement améliorer les conditions de travail, la sécurité des employés et de leurs véhicules. Par conséquent, l’UCMIT veut coute que coute louer sur une base annuelle, renouvelable chaque année, un espace de parking répondant aux caractéristiques ci -dessous.

1. **Caractéristiques du parking recherché**
* Être situé à moins de 200 mètres de marche du bureau central de l’UCMIT situé au numéro 17 de la rue Darguin
* Avoir une surface pavée avec du béton, adoquin ou asphalte
* Être sécurisé : clôturé avec des murs d’au moins 2 mètres de hauteur, muni d’une barrière assez large pouvant laisser facilement les véhicules, ayant des barbelés passé sur les murs. Disposer de caméras de surveillance serait un atout.
* Avoir la capacité d’accueillir au moins 25 véhicules pouvant parquer à une distance standard l’un de l’autre, ou chaque véhicule peut aisément se déplacer et sortir du parking sans déplacer aucun autre véhicule.
* Être situé dans un environnement apparemment sécurisé sans présence de marché public, de station de motocyclettes ou de véhicules, ou attroupements habituels d’individus.
* Disposer d’un Car-Wash ou d’un espace pouvant faciliter le lavage des véhicules
1. **Modalités d’utilisation du parking**
* Après la signature du contrat de location, l’espace de parking sera disponible pour l’UCMIT à toutes les heures du jour et de la nuit, y compris les jours fériés et les jours de week-end.
* Le propriétaire ne devra garder aucun matériel ou effet personnel dans l’espace.
* Le parking ne devra servir de couloir ou d’espace de transit au propriétaire ou à ses proches pour accéder à une autre propriété.
* Après la location de l’espace, tant que le contrat est en vigueur, le propriétaire ou ses proches ou ses représentants ne pourront pas pénétrer l’espace pour quelque raison que ce soit sans autorisation de l’UCMIT.
* Si le parking dispose de caméras de surveillance, le propriétaire doit passer le contrôle de ces caméras à l’UCMIT. Si l’espace n’en dispose pas l’UCMIT va se charger d’en installer pour mieux contrôler les entrées et sorties et l’entourage immédiat de l’espace.
* Le parking sera loué sur une base annuelle (contrat annuel) avec paiementntrimestriel même si une entente non -contraignante peut être conclue pour une durée plus longue
* Le renouvellement du contrat de location chaque année se fera sur la base des engagements de chaque partie.
1. **Composition du dossier d’application**
* Titre de propriété (Copie) démontrant que le propriétaire déclaré est effectivement le propriétaire de l’espace
* Mandat notarié dument signé, décerné par le propriétaire au cas où il/elle est empêché
* Copie de la carte d’identité et de matricule fiscale
* Déclaration ou lettre de manifestation d’intérêt contenant les informations suivantes :
	+ Nom et prénom du propriétaire
	+ Adresse exacte du parking
	+ Le nom de l’appel d’offre : **location d’un espace de parking à UCMIT**
	+ Montant demandé par an pour la location
	+ Capacité du parking (nombre de véhicules qu’il peut accommoder)
* Plan ou vue du parking
1. **Critères d’évaluation des dossiers**

Les dossiers des fournisseurs seront évalués suivant les critères suivants

* Le niveau de correspondance ou de compliance du parking par rapport aux éléments de la description technique
* La hauteur du montant demandé comparée à celle des autres soumissionnaires
* La proximité du parking par rapport au bureau de l’UCMIT.
* La dimension et l’environnement du parking
* Autres critères importants des Termes de Références
1. **Soumission de dossier**

Les intéressés par cet avis d’appel d’offre peuvent soumettre leur dossier **sous-pli cacheté** contenant les documents listés pour la composition du dossier, dans une enveloppe avec mention ‘’ **location d’un espace de parking à UCMIT**’’ à la réception de l’UCMIT sis au 17, Rue Darguin, Pétion-ville, Haïti au plus tard le 9 juin 2022 avant 4 :00 Pm.

N.B Les soumissionnaires retenus seront contactés pour une rencontre avec le Service de la logistique et l’Administration de l’UCMIT.